



Doc. 14216
24 janvier 2017

Renforcer le dialogue social en tant qu'instrument de stabilité et de réduction des inégalités sociales et économiques

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 2, insérer les mots suivants:

«Trop souvent, les syndicats n'ont pas réussi à devenir des organisations modernes mais ont conservé une approche corporatiste et sont perçus comme ne défendant que leurs propres intérêts étroits.»

Déposé par:

WOOD Mike, Royaume-Uni, CE
BALFE Richard, Royaume-Uni, CE
EVANS Nigel, Royaume-Uni, CE
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, CE
SCULLY Paul, Royaume-Uni, CE
TOLHURST Kelly, Royaume-Uni, CE

1. 2017 - Première partie de session

